

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 3

Artikel: Valais

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Vaud

Assemblée générale du Lyceum-Club

80 membres pour le moins, de la section vaudoise du Lyceum-Club étaient réunis au début de février, à la rue de Bourg, pour l'assemblée générale, et témoignaient ainsi de la belle vitalité de cette association. Mme Simone JACCOTTET introduisit, avec la gentillesse et l'humour qu'on lui connaît, une série impressionnante de rapports qui, contrairement à ce qu'on entend d'habitude par ce genre d'exercice, étaient drôles, pleins de fantaisie ou de poésie, selon la personnalité de celle qui le présentait et l'on ne s'ennuya pas un instant: Mme Einoël REY, secrétaire chargée du PV, rappela ce qui s'était passé pendant l'exercice précédent; la présidente donna la liste des activités organisées pour l'ensemble de la section; Mme Annette FAESI, responsable du groupe Musique, avant de passer le flambeau à Mme Irène COSANDEY, rappela que son équipe avait organisé 77 concerts en 8 ans; Mme Mireille MONOD pour les

Beaux-Arts, Mme Mireille KUTTEL, pour les Lettres, dirent chacune à leur manière, tout ce qu'avaient fait leurs membres l'an dernier; Mme Marguerite KAESERMANN, pour la section sociale, parla des 34 thés du vendredi, dont le bénéfice est versé à différentes œuvres sociales; et enfin la trésorière, Mme Colette ROSTAND présenta des comptes réjouissants, puisqu'ils se terminaient par un bénéfice. S. Ch.

Prochaines manifestations du Lyceum-Club

Le 11 mars à 17 heures (rue de Bourg 15): Francine-Charlotte GEHRI parlera d'« ECRIRE LA GRATITUDE » et signera son livre « Le chemin de l'Espagne ».

Le 25 mars à 17 heures: Archangel COLONNA, pianiste, jouera des œuvres de Scarlatti, Beethoven et Chopin.

L'ADF, groupe de Lausanne, fête le 6^e anniversaire

6 ans déjà que les citoyens suisses reconnaissent les droits politiques aux femmes. Pour cette occasion, le groupe de Lausanne avait invité le MLF, les Femmes en lutte et les Mères-chefs de famille à

partager démocratiquement du pain et du fromage, des mini-taillés aux greubons, des biscuits et un verre de vin ou de jus de pommes. La cinéaste lausannoise Jacqueline VEUVE présenta ensuite son film: « MAIS VOUS LES FILLES », film tourné avec et pour le cycle d'orientation de Genève: des enfants de quinze ans sont interrogés sur quelques métiers féminins, sur la condition de la femme au foyer ou travaillant à l'extérieur. Les garçons et les filles interrogés débattent tous les stéréotypes qu'on peut attendre, mais il est amusant de constater qu'ils évoluent un peu au cours de la discussion. Le débat qui suivit le film fut très vif (il faut dire que la salle était archi-comble et le tiers des spectateurs assis par terre!); les uns reprochaient à la cinéaste d'avoir mal choisi les exemples de femmes au travail et craignaient que le but didactique du film soit manqué, selon les convictions du maître qui le montre à ses élèves; les autres ont trouvé ce « cinéma-vérité » tout à fait remarquable et suscitant à coup sûr la discussion. Avis partagés donc, mais échange d'idées passionné et passionnant! S. C.

Les Marcelines et l'égalité des sexes

C'est par centaines que les Marcelines ont répondu au traditionnel rendez-vous lausannois de février. Et celles qui se sont déplacées pour écouter le Dr Paul Tournier, n'ont pas perdu leur temps, même si les réflexions de cet humaniste les obligent à remettre en question la plupart de leurs principes.

Le Dr Tournier, connu pour ses nombreux ouvrages parmi lesquels « Les forts et les faibles » et « Apprendre à vieillir », qui est sans doute le plus connu, fit un exposé assez déconcertant sur la mission de la femme dans un monde tout entier livré à la technique. L'avènement de la femme réjouit le Dr Tournier, qui se demande cependant si elle a bien choisi sa voie — et si elle est plus heureuse! — en empruntant le chemin de l'égalité des sexes. « Inconsciemment, la femme souffre de n'avoir pas de maître, dit-il, tandis que l'homme, infériorisé, se dérobe et se tait. »

Selon le Dr Tournier, le couple paysan, qui exerce un métier conjugal, est privilégié par rapport à la plupart des autres couples. Cependant, dit-il, la collaboration technique n'est pas suffisante pour créer et entretenir un dialogue véritable. On peut parler sans cesse et être étranger l'un à l'autre. Le problème est de savoir si l'homme et la femme sont interchangeables ou complémentaires. Au terme de cet exposé, les Marcelines se posaient en effet la question. Une question fondamentale, il faut bien le dire. L.L. - 24 H

Neuchâtel

Où il est question de l'avortement

Lors de son récent passage en Suisse, Mme Weil, ministre française de la Santé publique a parlé de ce problème angoissant, toujours encore controversé chez nous: faut-il confier au couple et à la femme en priorité la responsabilité d'une décision primordiale pour eux, comme pour l'éventuel avenir de l'enfant. En France, a-t-elle souligné, la loi qui consacre des principes proches de la solution des délais qui nous est proposée, n'a soulevé, à sa surprise, que peu de difficulté et d'opposition, étant donné qu'accepter une maternité, voire la désirer est bien entendu un droit qui ne peut être contesté à la femme, pas plus que celui de la refuser. En accordant à la femme la liberté de choisir, on évite des manœuvres clandestines abortives souvent très dangereuses. C'est d'une évidence incontestable. C'est dans l'intention de clarifier et d'approfondir ce sujet très délicat, rendre les femmes attentives à l'importance d'une question aussi vitale pour elles, que s'est créée dans le canton, une section des

Valais

Un centre de planning familial s'est ouvert à Martigny

L'Association valaisanne pour le mariage a ouvert à Martigny un centre de planning familial. Ce centre, placé sous la responsabilité de Mme Marcelle Borgeat, conseillère spécialisée, se propose d'aider les parents, les couples et les jeunes dans la recherche d'une harmonie sexuelle et affective. Il pourra compter sur la collaboration d'autres personnes qualifiées, de médecins, psychologues, ecclésiastiques et juristes notamment.

« Le centre est ouvert à tous et assure une discrétion absolue » remarquent les responsables de l'association, une association fondée il y a quinze ans et qui s'est restructurée il y a deux ans. Présidée par Mme Michèle Loréan, cette association a déjà ouvert un centre à Sion. Elle affirme aussi que l'information donnée respecte les opinions de chacun.

L'Association valaisanne pour l'éducation sexuelle et le planning familial, qui poursuit le même but que l'Association pour le mariage relève d'ailleurs les progrès réalisés au cours de ces deux dernières années afin de fournir au Valais les services d'accueil, de conseil ou d'information qui lui faisaient jusqu'alors cruellement défaut. « L'ouverture d'un centre de planning régional à Martigny, dans la mesure où ce dernier respecte réellement les objectifs annoncés — respecter l'opinion et les convictions des consultants, apporter une aide à toutes les personnes qui en feront la demande, indépendamment de l'âge, du sexe, de la confession et de la situation matérielle, garantir une discrétion absolue — correspond à une évidente nécessité. L'AVESP encourage donc la population à utiliser les services de ce genre et poursuit son action en vue d'une meilleure information du public » remarquent les responsables de cette association. 24 Heures, 3.2.77

Elections au Grand Conseil

Les listes de candidats pour la députation, ont été déposées à la mi-février. En tout 9 candidates pour le Valais romand; ce n'est pas beaucoup comme le dit Liliane Varone, la correspondante du Valais à la Tribune-Le Matin.

Pour le district de Sierre: sur 28 candidats, 2 femmes: Mmes Jacqueline PONT (PDC) et Liliane MAYOR-BERCLAZ (Mouvement Démocratie et Progrès).

Hérens: 6 candidats, pas de femmes.

Sion: 20 candidats dont 2 femmes: Mmes Marie-Jo de TORRENTE (PDC) et Madeleine EVEQUOZ-MABILLARD (Soc.).

Conthey: 10 candidats, pas de femme.

Martigny: 19 candidats, dont une femme: Mme Cilette CRETTON-DESLARZES (Rad.).

Entremont: 9 candidats, pas de femme.

Saint-Maurice: 9 candidats, dont Mme Monique PACCOLAT (PDC).

Monthey: 18 candidats, dont 3 femmes: Mmes Françoise VANNAY-BRESSOUD (Soc.), Edmée BUCLIN-FAVRE (PDC) et Nicole MOERSCH (Rad.). Mme Marie Rywalski, présidente du parti chrétien social indépendant qui avait fait alliance, pour les dernières élections, avec le mouvement social indépendant, a jugé cette fois les conditions posées par ce mouvement « inacceptables » et a renoncé à se présenter au Grand Conseil. Elle veut que son parti se structure pendant 4 ans pour réapparaître en meilleure condition sur la scène politique.

Montagnes neuchâteloises de l'Union suisse pour la décriminalisation de l'avortement, qui groupe des personnalités de milieux politiques très divers, en prévision de la votation fédérale prévue pour la fin de cette année, vraisemblablement, car toutes les femmes doivent être averties, documentées et conscientes de ce qui peut ressortir de ce scrutin.

Au Centre de liaison

Mais, préalablement, qu'est-ce que le Centre de liaison?

Procédant de l'Alliance de Sociétés féminines suisses (ASF) qui, au niveau fédéral, personnifie à titre officiel l'ensemble du corps électoral féminin, les Centres de liaison s'efforcent de rallier, à l'échelle cantonale, le plus grand nombre possible des groupements féminins existants pour établir entre eux un contact, harmoniser et coordonner autant que faire se peut leurs actions et rechercher, collectivement, dans un climat d'entente, la solution des problèmes qui se posent aux femmes dans leurs cantons respectifs, sans négliger pour autant de recourir à des initiatives pratiques dans la sphère d'action qui leur est impartie.

Des Centres de liaison sont à l'œuvre dans la plupart des cantons suisses. En Suisse alémanique, on les appelle Frauenzentrale.

Le Centre de liaison neuchâtelois est vieux de plus de soixante ans puisqu'il remonte aux années qui ont précédé la première guerre mondiale. Il compte aujourd'hui 21 sociétés affiliées, soit un total de 3 000 femmes environ. Il diffuse parmi les groupes adhérents les informations intéressantes plus particulièrement la femme, concernant par exemple la famille, les professions féminines, les droits et devoirs de la citoyenne, s'efforce d'éveiller

l'intérêt et de stimuler l'étude des problèmes spécifiques touchant à la femme. Neutre politiquement, il sauvegarde jalousement son visage de communauté privée ne relevant d'aucune autorité à caractère politique et poursuit sans contrainte son objectif primordial: éduquer et former des citoyennes à part entière, capables d'assumer et de remplir honorablement des fonctions et des responsabilités équivalentes à celles des hommes.

Le Centre de liaison neuchâtelois a tenu son assemblée générale le 21 février, à Neuchâtel. Le comité y a présenté son rapport d'activité qui fut approuvé. Sa situation financière est saine. A Mme Simone Schaeppi, présidente, qui arrivait au terme de son mandat, a succédé Mme Denise Ramseyer, jusqu'ici vice-présidente, élue à l'unanimité. Font encore partie du comité: Mmes Denise Wyss-Boudry, vice-présidente, Regula Baumann, Jeanne Billeter, Gertrude Calame, Dorly Engel-Bangerter, Helga Houlmann et Blanche Weil. Mme S. Schaeppi reste membre du comité pour assurer la continuité des actions en cours parmi lesquelles il convient de mentionner les groupes d'orientation personnelle qui ont eu un succès très encourageant. Cette initiative originale date de plus d'un an. Réunies en séminaire, les participantes exposent leurs problèmes personnels, suggèrent et envisagent collectivement des solutions rationnelles. Ces contacts ont été jugés bénéfiques et demandent à être poursuivis. Mme S. Schaeppi fut chaleureusement remerciée de son excellent travail durant les quatre ans de son mandat et Mme Ramseyer émit le vœu que les associations féminines non encore rattachées au Centre ne tardent pas à y adhérer. Une conférence sur « Pestalozzi et son temps » par Mme Piguet-de Haller d'Yverdon termina dignement cette assemblée. Jy H.-D.

Tessin

Mme Elsa Franconi-Poretti, notre correspondante tessinoise, vient de recevoir le second prix ex-aequo au Concours international littéraire organisé par le Lyceum de Florence à l'occasion de l'année internationale de la femme.

Le sujet était: « Le rôle de la femme dans les lettres au XIX^e et au XX^e siècle » et elle a présenté un essai en langue italienne sur « Colette, maîtresse de vie ».

« J'ai beaucoup connu Mme Colette à Paris où j'ai vécu 30 ans. J'étais journaliste et correspondante de CORRIERE

DEL TICINO et de Radio Suisse italienne. J'ai interviewé Mme Colette chez elle deux fois et elle m'a toujours reçu avec une grande amabilité, m'honorant par la suite de son amitié. Je l'ai présentée dans des conférences au Tessin, à Milan, et dernièrement à Berne à la Section de langue et littérature italienne du Lyceum. Le prix, qui naturellement m'a fait un très grand plaisir, assumait une grande valeur par le fait qu'il était ouvert à toutes les lycéennes du monde et dans quatre langues: italien, français, allemand et anglais. Le premier prix est allé à une Australienne: le deuxième à moi-même et un écrivain allemand. Le mien revêt une certaine valeur par le fait qu'il a été alloué à une Suisseuse qui a écrit en italien sur un écrivain français. Plus international que de cette manière...» B. W.

Des comités d'action

A Bienne, Delémont et Moutier, des comités de chômeurs et chômeuses se sont créés, il y a une année environ.

Il nous intéressait plus particulièrement de savoir si les chômeuses participent aux débats, si elles sont actives au sein des co-

mités, etc. Il ressort de ce que nous avons entendu que le schéma classique des femmes absentes reste le même ici qu'à l'intérieur des syndicats. On estime qu'elles représentent le 80 % des licenciés; dans le groupe on n'en voit qu'un cinquième, et pas régulièrement.

Ce sont les étrangères, les femmes enceintes, les jeunes et celles qui sont souvent malades qui furent congédiées les premières, nous dit-on. Leur réaction? Plutôt passive. Il est vrai que pour les hommes comme pour les femmes, la situation est nouvelle et que c'est difficile de faire face, de trouver des moyens efficaces.

Des résultats tout de même

Après un an de démarches, le comité de Moutier annonce qu'il a pu s'entretenir avec les autorités et obtenir le fonctionnement réel et régulier d'une commission de chômage; le droit à la présence d'au moins deux délégués des chômeurs et chômeuses aux séances de cette commission; qu'un local soit mis à leur disposition par la commune; qu'un panneau d'affichage soit apposé à l'intérieur du local de timbrage.

Les revendications concernant le paiement illimité des indemnités de chômage ou la mise à disposition par la commune des moyens permettant aux chômeurs et chômeuses de remplir les conditions légales afin qu'ils puissent toucher leurs indemnités n'ont pas obtenu de suite positive pour le moment.

Notons que les enseignants sans travail forment un groupe à part pour essayer de régler les problèmes spécifiques à la profession.

Pour les personnes concernées — chômeurs, chômeuses et travailleurs — soulignons que les réunions des comités des chômeurs et chômeuses ont lieu toutes les semaines. Pour les heures et lieu, se renseigner au bureau de timbrage.

A.-M.S.